

LES MAIRES SE MOBILISENT POUR LE TRI

En avril 2019, le département va étendre ses consignes de tri à tous les emballages. Cette extension des consignes de tri va simplifier le geste de tri des habitants. C'est un levier important pour l'amélioration du tri.

Le Président du SYDEVOM, Gérard PAUL, les Présidents des deux associations des maires, Daniel SPAGNOU et Jean Jacques LACHAMP, CITEO, représenté par Christine LEUTHY-MOLINA et Delphine TASCONE ainsi que le Conseil Régional représenté par Mylène RAYNAUD, ont organisés une conférence sur les enjeux du tri dans le Département des Alpes de Haute-Provence.

Mme Mylène Raynaud, chargée de mission déchets économie circulaire à la Région Sud a présenté le Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets. Les objectifs sont ambitieux :

- Réduire de 10% la production de déchets en 2025 par rapport à la production de 2015
- Augmenter de 120 000 tonnes les quantités d'emballages triées
- Trier à la source plus de 450 000 tonnes de biodéchets (ménages et gros producteurs) dès 2025

Pour n'en citer que quelques-uns.

Elle a ajouté que le Plan définit des limites aux capacités annuelles d'élimination des déchets. Il s'agit d'une réduction des capacités de stockage des déchets de 30% en 2020 puis 50% en 2025 par rapport aux quantités de déchets non dangereux non inertes admis en 2010.

Après avoir présenté CITEO, entreprise née du rapprochement d'Eco-emballage et d'Ecofolio, Mme LEUTHY-MOLINA, sa Directrice Régionale a exposé les actions et financements de CITEO sur l'ensemble des acteurs de la chaîne du tri et du recyclage. Elle a expliqué les modalités mises en œuvre pour permettre aux industriels de développer des emballages vertueux. Elle a donné plusieurs exemples d'entreprises qui ont procédé à des améliorations notables sur la réduction du poids et la recyclabilité de leurs emballages.

Elle a ensuite pointé les enjeux du recyclage liés à l'extension des consignes du tri à tous les emballages plastiques. Pour finir, elle a indiqué que si la Région Sud-Est est en dessous de la moyenne nationale, des progrès sont déjà constatés sur le territoire et l'extension des consignes de tri à tous les emballages va permettre une forte augmentation des résultats.



Mme HUBER, Directrice du SYDEVOM est ensuite intervenue en appuyant les propos de M. PAUL concernant l'envolée de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Cette taxe est due par tout exploitant d'une installation de stockage de déchets ou d'une installation de traitement thermique de déchets (incinérateur). Son montant actuellement de 24€ va bondir à 65€ en 2025. Une vraie explosion des coûts et des budgets des collectivités. D'où l'urgence de réduire les déchets enfouis.

L'extension des consignes de tri apparait comme un levier efficace pour atteindre cet objectif.

En effet, le tri sélectif permet de contenir les coûts : une tonne de matières triée et collectée coûte en moyenne 135€ à la collectivité alors qu'une tonne de matières non-recyclables collectée et enfouie coûte en moyenne 260€. Cette différence de prix s'explique car les matières triées sont vendues à des recycleurs, ce qui réduit les coûts de la collecte. Environ un million de tonnes d'emballages ménagers en plastique est utilisé chaque année.

Jusqu'à présent, dans les Alpes de Haute-Provence, seulement la moitié de ces emballages était recyclable : les bouteilles, bidons et flacons en plastique.

L'autre moitié, constituée des pots, barquettes et plastiques souples ne l'était pas, faute d'exutoires.

Dès lors, l'ensemble des acteurs du tri n'a eu de cesse de chercher à répondre à cette incohérence.

C'est aujourd'hui chose faite. Des débouchés existent et le centre de tri de Manosque s'est modernisé en vue d'accueillir efficacement ces nouveaux emballages. C'est ce qu'on appelle "l'extension des consignes de tri à tous les emballages".

A partir du 1 avril 2019, le geste de tri est facilité pour l'habitant : "chez vous tous les emballages se trient !".

Mme HUBER a insisté sur le rôle essentiel des collectivités, notamment en termes de communication mais également de renforcement des points tri et des tournées de collecte.

